

ÉTAT DES LIEUX

Patrick Salvain

Stratagèmes

Ça jouit, du sujet. Mais au commencement est l'impossible acte d'auto-engendrement, et le langage ne relève pas le sujet de cette absence à l'origine puisqu'il ne garantit pas l'existence et la jouissance du sujet en tant que différencié.

Ce défaut de raison d'être, cet écart constituant du désir, fait l'irréductibilité du conflit, lequel tient, non pas à une question de conscience, mais aux rapports du sujet à ce qui le détermine : signifiants reçus, réseau des désirs inconscients, étrangeté du sexe.

Qu'à partir de l'altérité, le sujet prenne effet de ses identifications aux signifiants, au corps érotisé, au moi-objet et à l'être social, voilà qui n'empêche pas que se répète ce dont le sujet a pâti, ni que la détresse radicale reste l'horizon de l'angoisse et dissolution, celle de n'être rien pour quiconque. D'où l'appel à l'Autre et la demande d'amour, mais aussi l'épreuve de la présence manquante et de la possibilité de perdre l'amour ou l'objet. Du même mouvement, l'intrication de l'agressif et de l'érotique localise alors l'angoisse, cependant que le sujet rencontre, à travers réponses et silences, le point énigmatique du désir.

Mais en ne reconnaissant pas ce dernier comme faille d'un sujet divisé selon l'inconscient et selon le sexe, le sujet va, pour lever l'énigme, rapporter ce désir à la puissance de l'Autre, liant ainsi ses déterminations à la dépendance personnalisée. Il lui reste alors à tenter de capter ou de captiver cette puissance, ou à la rejeter comme intrusive et capricieuse, et encore à construire des « théories » de la sexualité, de la mort, de la maladie, etc. - où il spéculé à partir de son interprétation du désir de l'Autre. Car si l'Autre est tout, complet ou vide, puissance illimitée ou au contraire sans désir, bref sans altérité, alors le sujet n'est que surplus, objet exclu et annulable. Mais si l'Autre est désir, le sujet qui y est livré peut être réduit à son objet, englouti en l'Autre dévorant qui reprend son produit ou agressé par l'Autre malveillant qui en veut à son être. Alors, réduit à son corps ou à quelque autre auquel il est identifié, le sujet se retrouve inhérent à un lieu précaire et troué, et l'angoisse naît à l'approche du désir, d'autant que la séparation apparaît abandon et la non-séparation menace d'abolition dans l'indifférenciation. Ainsi identifications et investissements objectaux ont un double effet: l'un de fragmentation, qui expose à la dislocation; l'autre d'illusoire promesse d'unité qui laisse en mal d'identité. Dès lors, au-delà des affects liés à l'établissement ou aux ruptures des identifications, le sujet va être marqué par une limitation inhibante dans l'approche de l'autre et rejeter la jouissance inconvenante, insatisfaisante car dévoratrice, agressive et incestueuse. Destructive des limites de l'autre et du moi, cette jouissance inconvenante, insatisfaisante car dévoratrice, agressive et incestueuse. Destructive des limites de l'autre et du moi, cette jouissance mauvaise est donc rejetée hors-corps, réprimée car son retour effectif est abject et coupable. Mais dans la mesure où le désir, ne pouvant être détruit, est refoulé et insiste, cette jouissance est virée à l'inconscient où elle devient texture des pensées de désir, et de là jouissance substitutive du fantasme, trame des jeux et rêveries de la fiction transitionnelle, où

jouir en souffrance du symptôme.

Discordances du symbolique et ratés de la symbolisation vont donc opérer en ce point de jonction de la répression et du refoulement. Ainsi, là où le sujet s'éprouve menacé de n'être rien, sinon objet d'une jouissance revenant à l'Autre, là où l'enjeu est de castration, de dévoration ou de pénétration, là donc où il veut rejeter l'Autre tout en en dépendant en son désir, il va s'en rapporter à un objet représentant l'Autre agresseur tout en pouvant lui faire peur et produire une limite. Évitement phobique, ou retrait par lequel le sujet se prémunit rituellement, cela lui permet d'exister par l'angoisse en lui donnant lieu au point d'en faire une preuve d'existence, mais aussi d'en appeler au Tiers manquant qui apaiserait tout en garantissant sa différenciation. Car si ce clivage de l'autre se révélait impossible, le sujet se perdrait dans l'orbite du persécuteur en ne pouvant exister que contre son désir haineux.

Quant à l'autre tentative de recours symbolique, elle passe ar la fétichisation et la mise en acte du semblant ou, à cote (dans le temps ou l'espace) du point d'absence, de la rencontre traumatique ou de l'horreur entrevue, est constitué un objet de croyance, un semblant sidérant et fascinant dont le sujet se fait la dupe, et qui en devient cause de désir dans le fantasme, au prix d'un sacrifice qui est à la fois expiation, rachat et don sur l'autel de l'Autre. Ici s'installe la croyance, par le clivage du sujet, par l'éjection ou le démenti d'un fragment réel à quoi est substitué l'objet censé combler le désir, ersatz dont le sujet se fait porte-valeur pour ne pas être vaut-rien. Car si la rencontre se révélait inadmissible et le semblant lui-même vide ou destructeur, le clivage impossible reviendrait comme dissociation réelle.

Ainsi, pour résoudre le conflit, garder l'amour et préserver la puissance, le sujet tente de rendre compatibles sa volonté d'identité et son souhait d'être différencié. Confondant unicité et unité, cherchant une preuve de démarcation, une garantie d'exception ou un gage de plénitude, il veut pourtant faire un au nom de l'Autre et s'ajuster à l'autre pour compléter l'absence de savoir-jouir commun. D'où la personnification de l'objet remis à l'Autorité idéale, au Nom qui est foyer des commandements et interdits de jouissance, à l'Autre qui comprend sans même que le sujet dise, ou au maître et sauveur qui autorise le désir et dont la loi est désirable. Mais d'où, aussi, la réification du sujet réduit trompeusement à un objet élu ou indésirable, à un corps à mutiler ou à combler. Alors, du point où le sujet défaille, le manque à jouir vient à être représenté par un objet qui prend valeur de plus-de-jouir de son passage au semblant, cependant que les sujets rendus identiques entre eux s'identifient à l'Autre en fonction de cet objet perdu, soustrait ou sacrifié, qu'ils vont dès lors quêter, demander ou exiger.

Certes le sujet peut bien renoncer et se soumettre, se conformer aux demandes de l'Autre ou se faire répondant de son vouloir, adorer l'Autre pour habiller le manque et masquer la haine ou chercher à se perfectionner pour s'assimiler à l'Idéal. Ou bien, l'enjeu narcissique s'intensifiant dans la passion, il peut bien déposer, voire imposer l'objet en l'Autre qui l'absorbe, puis tenter de s'assurer du désir de l'Autre en refusant l'indétermination du rapport entre partenaires. Le sujet entiché de l'Un ne s'en découvre pas moins entache du désir, et le refoule revient du cote du refoulant. La loi mue en agression et devient Voix surmoïque ou Regard invisible et omniprésent, et la présomption de culpabilité du sujet fautif relance la poussée à l'agression. Ou bien le sujet passionné qui hait l'Autre qu'il veut être dans la mesure où il ne s'y rejoint pas, cherche à lui arracher la preuve, l'aveu ou l'objet celé, faisant ainsi de l'objet son destin de sujet et visant l'établissement dans l'abolition triomphante.

Il y a donc à reconnaître que les identifications ont lieu sur fond de cannibalisme mental, que les liens sociaux sont hantés par le meurtre et que les rencontres sexuelles restent

marquées par l'incestueux. S'arrêter là serait cependant mettre à l'arrêt le désir, et le malaise ne serait pas moindre de ne pas déjouer la méprise. Sinon, à l'épouvante de la Chose et à l'horreur de l'Outre-tombe viennent répondre, sur l'écran du semblant, le Nom sacré, l'image idolâtrée, l'écrit adorable, le corps glorieux, la relique vénérée, voire le Rien délectable, sinon l'uniforme généralisé. C'est qu'à supposer la vérité du désir - qui est lieu et moment hors des liens, absolutisée, et d'accès prohibé, on reconduit l'illusion religieuse. Et qu'à identifier cette vérité au savoir des liens établis, on conforte les discours de domination qui produisent l'identité en usant de la suggestion. Et, alors, en effet, l'union de la jouissance et du corps n'en passe plus que par la mortification, ou par la possession en ses divers sens.

Déplaçons-nous donc, mais ici pour rencontrer ce dire où Lacan avance que « la névrose tient aux relations sociales » (Séminaire du 17/5/77), et esquisser sa mise à l'épreuve en tentant de ne pas trop imaginer des « entités » névrotiques. D'où deux voies à réarticuler. Celle où le sujet demande et rejette le désir de l'Autre, rivalise avec l'Idéal auquel il est jalousement identifié et revendique contre la privation injuste ou plaide l'amour déçu tout en dénonçant et défiant le prétendant à la maîtrise. Interrogeant le désir de l'Autre et le chargeant de sa demande, cherchant à ravir l'Idéal et à fonder le désir en amour tout en visant la défaillance pour ne pas s'y perdre, le sujet offre du semblant de vérité, au prix de prendre sur lui les symptômes empruntés pour se faire valoir, et d'en donner à voir de multiples pour chercher ce qui ferait preuve et dévoilerait le manque où s'inscrire. Il s'agit donc ici de rechercher du semblant qui n'en soit pas, de rejoindre la jouissance à partir du semblant qui l'exclut ici, et donc de l'incarner par le visible du corps. Où l'on retrouve le « oui-non » combiné du symptôme hystérique, en le distinguant de l'autre voie, celle de la névrose compulsive (Zwangsneurose). Là en effet où le sujet rejette le désir de l'Autre mais aime la loi, il veut se décharger du désir en jouissant et se limiter à être maître conscient de ses pensées érotisées pour elles-mêmes. Captif de la jouissance de l'Autre au point où il a été interdit de désir, il se défend de l'acte et veut effacer la trace du désir en ses choix envahis du coup par le doute. Il célèbre donc l'Autre absent ou mort, mais qui n'est désirable qu'en tant qu'impossédable et intouchable, et à qui il rend ses devoirs pour éviter son contact abject, se protéger de son caprice et de la jouissance honnie. Il faut alors de l'Autre, mais Ailleurs, hors de l'actuel immédiat, et qui soit sans faille. D'où la jouissance de l'attente anxieuse, l'autre présent étant rabaisé et méprisé ; mais aussi le retour de l'expulsé par le compulsif: pensées étrangères de l'obsession, injonctions, impulsions agressives... Annulant, isolant, déconnectant les signes, le sujet y croit pourtant et entretient le semblant de son impuissance, ou offre son passif d'être au jouir de l'acte manqué ou dicté.

Décidément ce n'est pas gai. Qu'y faire, si l'on prend le parti de l'analyse freudienne, en son lieu de fiction où le désir peut passer dans la « parlure »? Question dite éthique, débat d'aujourd'hui.

Désidération

Au confluent de la dépendance héritée de l'enfance et du vœu d'être pièce maîtresse de sa destinée, là où le deuil qui s'éternise et l'agression subie ou rendue laissent le désir fixé à l'objet figurant la jouissance promise et manquée, là donc s'instaurent ces formes de compromis entre soumission et rejet où la souffrance érotisée l'emporte.

Qu'y lire sinon la rançon des errements d'une volonté d'identité jointe au souci de narcissiser sa particularité, pour être ayant-droit à l'universel? Parmi bien d'autres, les nouvelles de la tribu analytique en témoignent, avec la prégnance de l'alternative entre: se faire porte-voix de l'Autre idéal auquel on s'identifie en puissance, ou rompre haineusement avec l'Autre en qui l'on a rencontré son être caricaturé.

Ainsi va l'affrontement des moi, quand la loi est identifiée à une volonté souveraine dont le sujet se fait objet ou dont il se veut agent, voire à laquelle il tente de s'assimiler dans l'imposture, ou encore qu'il récluse tout en restant fasciné par elle. Rien, pourtant, n'invite ici à s'en remettre à un discours adaptatif ou à quelque morale qui, tempérant le désir et gérant la faute, légiférerait sur le bien-jouir et énoncerait le devoir-être pour diriger le sujet vers l'objet convenable. Car les impasses en sont connues, et repérables d'un autre biais à travers les ruses de la raison perverse et le sort de la volonté de jouissance.

Là en effet où le sujet qui a rencontré le désir dans l'intimidation, l'effroi et l'exaspération, en vient à fétichiser la jouissance jalouée et à faire de la souffrance une preuve de jouissance par la négative, là s'entame un procès en réhabilitation de la jouissance, qui est mise en acte à la fois compulsive et ritualisée des rapports de domination. Asservi à une passion froide, le sujet se fait alors détective de la jouissance ou idéologue du pouvoir sexuel, et se livre aux protocoles d'un jouir instrumental opérant par contrainte de corps, où l'attirail vaut pour l'érogène et le cérémonial pour l'acte. Où le désir s'accomplit comme maudit, selon une formule renversante : si le désir est criminel ou honteux, alors que le crime ou la honte soient imposés comme désirables. Le sujet outrage et transgresse alors la loi, mais au nom d'une loi à l'envers, loi sacralisant l'abjection - et non moins tyrannique, quand bien même elle se couvrirait de l'idéalité esthétisée.

C'est qu'il s'agit alors de rendre identiques les antagonistes, d'obtenir le désir à volonté, d'arranger les postures pour produire une jouissance forcée incarnable dans une rupture. Exemplaire est à cet égard l'attrait pour les reflets, où l'éclat de l'objet se mêle à l'ombre du dérobé - mais aussi la fascination par le tableau vivant, par l'image déchirée de son contexte et pourtant saturable ou encore la mise en rapport entre ce qui enveloppe, étroit ou couture le corps, et l'envers des entrailles ou d'une chair livrée au dressage pour être érigée sur un autre plan.

Ainsi, dans l'acharnement sadique, le sujet en rage de jouir se venge du désir qu'éveille l'autre et de ce que celui-ci éprouve, en rejetant l'existence souffrante sur l'autre qu'il attaque, et en s'imposant en lui pour en obtenir l'aveu qu'il ne s'appartient pas ou pour le faire jouir malgré lui. Se faisant tourmenteur, attendant aux identifications pour les briser, le sujet se doit pourtant de convoquer l'Autre pour faire reconnaître qu'il n'y a que chair destructible à nier, mais reconstituée par là l'identité bafouée. D'où la réitération, et la nécessité d'une saturation par les signes car, faute de pouvoir jouir de l'impossédable, le sujet ne peut jouir que dans la colère puisqu'il y a toujours une appartenence à rompre, un blanc à combler, un système à compléter d'un jouir de supplément. Mais de ce fait même, le sujet s'est transformé en objet et sert une Volonté qui le laisse dépossédé de ce qui reste hors d'atteinte.

Quand à la position masochiste où la rage de désirer met au supplice le sujet qui se fait parodiquement objet rejeté de l'Autre, elle démontre comment la culpabilité vengeresse s'exerce à travers ce que le sujet se fait infliger à la place de l'Autre, et comment la haine passe sous couvert d'humiliation et de renonciation. Car cela n'en mène pas moins le sujet à jouir dans la honte, et d'une jouissance imposée, mais dans le secret, triomphe qui consiste à jouir quand même, et d'une jouissance volée à la punition. D'autant que là encore, le partenaire

méprisé ne peut désirer de lui-même et s'en trouve réduit à un instrument. Là aussi, le sujet reste dévot du fantasme auquel il se doit, ce qui se confirme de ce qu'il ne puisse en rire.

Rire, certes, ne suffit pas pour décider d'une pratique si elle ne vise ni à dénoncer ni à convaincre, pas plus qu'à renforcer l'emprise ou la maîtrise, mais plutôt à accueillir la souffrance sans cautionner le malheur. Car il s'agit alors de déconcerter le discours de l'opinion pour mettre en question les modes du jouir afin de déjouer la répétition symptomatique. Ici il faut que le transfert s'accomplisse, pour que l'impossible à comprendre reste déchiffrable. Libre de dire, lié par ses dits comme par ses réticences, l'analysant en passe par l'éventail des demandes, par la remémoration des événements, par l'évocation séductrice ou colérique, et par la langue d'enfance, pour se retrouver déterminé par des éléments signifiants dont le retour suggestif peut être sidérant. Mais qu'il en pince ou non pour l'Autre, il postule dans l'irréel un Sujet supposé au savoir là où il fait défaut, la oui enjeu est de reconnaissance des désirs dans leur altérité. Appelé à cette place au titre du transfert, l'analyste entre en jeu comme prêtre-nom, comme support de ce qui est imputé à l'Autre, et comme objet bouche-trou du manque.

Il s'offre ainsi à représenter le plus-de-jouir actualisé dans le semblant, soit pour la jouissance manquée ou rejetée qui a été mutée à l'inconscient. Or la jouissance en question n'est pas sienne, et pas plus n'est-il l'inconscient en personne, ce qui fait qu'il n'est pas là pour jouir en son corps ou pour se croire être le bon objet qui conviendrait. Effectivement impliqué de par son transfert, il l'est d'autant plus qu'il intervient comme non-savant mais se sait sujet à l'inconscient, donc qu'il est suffisamment fiable pour être au rendez-vous du dire en sachant que c'est sa faille qui permet l'interprétation touchant au désir en cause. Autrement dit, il ne s'agit pas ici qu'il se satisfasse du transfert ou l'éternise en faisant le mort, mais qu'il « joue avec le jeu du mort » (1) tout en se défaussant de l'idéal. Une chance est ainsi laissée pour que changent les rapports du sujet à ses demandes explicitées, pour que la mise en acte passe par la mise en mots, et pour que se signifie le désir dont la cause se révèle alors comme objet dans le fantasme.

A travers la vérité trompeuse du transfert peuvent se déployer les modes d'être du sujet sans que celui-ci soit réduit à une identité objectivée ou renvoyée à une souveraineté vide. Cela, pourtant, n'empêche pas que persiste l'illusion dans la mesure où le transfert mène à l'identité ou sert la contrainte au symptôme. Aussi y a-t-il là à se mettre en travers du culte d'un moi qui serait maître du sens comme de ses pensées, ou se prendrait pour origine du désir : d'où la subversion du sujet déchu de son fantasme. Mais ce n'est pas pour abolir le sujet et faire la police de l'être en le réduisant au pur produit d'un destin, ou pour avaliser qu'il n'y serait pour rien. Car dire et actes sont du sujet, jusque dans l'insu, aux points mêmes où ils sont effet d'un savoir inconscient qui n'est pas à disposition et dont nul n'est propriétaire. Faire l'expérience que la réalité pensée est tissée de fantasme ne va donc pas sans reconnaître qu'il y a un réel de ces pensées, un réel qui insiste dans le langagier. La fiction est donc efficace, si elle permet de joindre jouissance et symptôme ou de rappeler la jouissance au corps, mais pour appeler le sujet au désir.

Que le sujet y aille de son désir, oui, cela ne garantit pas que l'affirmation ne retourne pas à la domination, ou ne se précipite dans de nouvelles croyances en l'objet. Mais s'il n'est pas d'Être ou de Bien suprêmes qui vaillent, la conséquence est qu'une éthique du désir n'est pas affaire de semblant. C'est qu'il s'agit de se fier au désir pour viser la différenciation, l'écart, là même où le sujet peut rester sidéré de son rapport au signifiant, être tenté de céder devant la volonté oppressive, ou se flatter de sa différence pour en faire un paravent de l'identité. Une éthique du désir - et non de l'indifférence - ne peut donc: d'une part, que reconnaître qu'il n'y a

pas lieu de se priver de désirer, car désirer n'entraîne pas la castration ; d'autre part, que faire son deuil de la puissance liée aux demandes de possession, ainsi que de l'idéal de toute-jouissance. Car, réduit à l'imaginaire, l'objet peut perdre de sa magie, d'où le deuil possible de sa valeur, qui permet qu'il soit délaissé ou déplacé. Quant à la séparation de l'idéal et du désir, elle passe par la réduction de l'Autre à un lieu, celui d'où opère le symbolique. Pas d'unité idéale, dès lors, mais un champ illimité du sens, dont le Ça est la réserve de non-sens où les signifiants puisent leur pouvoir.

Le décollement de l'objet et du manque laisse donc passer le désir, sans qu'il s'arrête aux limites de la loi du plaisir ou reste asservi à un devoir du jouir. Si ses voies d'accomplissement sont de la responsabilité du sujet, selon les rencontres et avec les aléas de l'acte, cela n'annule pas la solitude, ne fait pas méconnaître la haine, mais n'exclut pas l'amour. Il n'y en a pas moins du transfert en reste, et l'enjeu dans le réel de l'institution est que cela ne conduise pas à faire masse ou à poursuivre quelque guerre microcholine. Aussi ne pouvons-nous, dans la pratique, nous en remettre à la foi qui sauve, à la vérité administrée qui guérit, ou encore à un discours appliqué.

Qu'en est-il donc du côté de la théorie, si celle-ci n'a pas à être la continuation du fantasme en menant au dogme ou au stéréotype ? Il s'agit alors, par delà le vrai et le faux, d'aller aux points de non-cohérence des discours, en reconnaissant les concepts comme des mots de la langue tout en leur faisant jouer leur fonction logique et critique, sur le bord où la langue est faillible et où le réel fait trace, singulièrement... Car au commencement était le malentendu, où est à lire le calembour.

(1) Lacan, Lettres de l'EFR, n° 9, p. 472

Ce texte a été diffusé avant les journées sans faire l'objet d'une communication ultérieure.